

PLUS JAMAIS CETTE POLITIQUE !

Lettre ouverte à la Présidence de la République (envoyée en 2017 et restée sans réponse !)

Le temps n'est plus aux félicitations ! Il faut agir pour évacuer toutes les formes de discrimination qu'un pouvoir socialiste à la perversité « nationale » s'est cru bon de devoir mettre en place au nom de l'accès aux soins pour tous. Une fausse bonne idée, prétexte à des mesures inqualifiables.

C'est pourquoi, j'ai décidé de vous écrire afin de vous informer de la création d'un mouvement citoyen de résistance.

La raison de ce mouvement dont le logo est ci-joint, résulte de la stigmatisation volontaire des patients qui consultent ou pourraient à l'avenir consulter des médecins conventionnés à honoraires libres. En effet, tous ces patients sont devenus, depuis la signature des deux dernières conventions médicales, **des assurés sociaux de seconde zone**. Ils ne peuvent plus bénéficier des mêmes droits puisqu'un remboursement égalitaire leur est refusé - pourtant fondement même du principe d'universalité qu'incarne la sécurité sociale. La nouvelle convention signée en 2016 a aggravé cette discrimination. En effet, depuis le 1er mai, la base de remboursement de ces médecins à honoraires libres est différente : 23 € versus **25 € pour les assurés qui consultent un médecin au tarif opposable ou signataire de l'option**. Cette différence s'accroîtra encore lorsque ces sous-citoyens consulteront leur médecin traitant pour l'annonce d'une maladie grave voire incurable : 23 € versus **60 €**. **Ferez-vous encore le choix de différencier ces assurés dont le seul défaut est peut-être d'être riche ou de consulter un médecin « de riche » ? Ce qui est faux dans les deux cas !**

Il ne s'agit pas d'une erreur d'interprétation de ma part. En effet, pour le prouver, il suffit de lire le règlement arbitral imposé aux médecins depuis le rejet de la nouvelle convention de 2023. Désormais, les assurés sociaux qui consultent un médecin à honoraires libres ou à « honoraires différents » resteront sur une base de remboursement de 23 € alors qu'elle passera pour les autres assurés sur une base de 26,5 € avec un différentiel qui atteindra la somme de 38,5 € selon l'acte médical.

Comment un pouvoir, socialiste de surcroît, a pu imaginer une telle solution ? Serait-ce le début de la solution finale pour faire disparaître la médecine libérale en France ? **Une médecine libérale dont la préservation dans tous les territoires de la République reste une des préoccupations premières de tous les citoyens**. Vous l'avez compris et votre promesse de doubler le nombre de maisons de santé le démontre - une promesse qui

n'engage que vous mais certainement pas les générations de jeunes médecins à venir qui n'auront aucune envie de s'installer dans des territoires laissés à l'abandon. Ils aspirent comme tous les Français à devenir **millionnaire voire milliardaire (sic)** grâce aux fruits de leur travail et profiter des plaisirs de la vie, et non à être enterrés dans des murs au milieu d'un désert ! Serait-ce là le seul avenir des jeunes médecins Français ou Européens ?

Murs, déserts, stigmatisation, discrimination, mépris, harcèlement, mensonges, liste noire... Tous les éléments sont là pour que l'histoire puisse se répéter à nouveau dans ses actions les plus ignominieuses. Le dossier joint argumente chacun de ces mots.

Pour représenter ce mouvement de résistance, j'ai choisi deux emblèmes forts : **l'étoile de David de couleur orange**, similaire à celle que portaient les Français en 1942 pour se démarquer des pensées néfastes et collaborationnistes du régime de Vichy, et **le bleuet qui représente le symbole du souvenir**. Il y est inscrit les quatre lettres M C H L, initiales de Médecins Conventionnés à Honoraires Libres. Elles vous rappelleront qu'autrefois étaient inscrites quatre autres lettres désignant une population stigmatisée et vouée à la destruction par un pouvoir et son administration pour les seuls torts d'être « riches », de posséder l'intelligence liée aux savoirs et porter les signes d'une religion symbolisée par l'étoile de David. Les religions, quelles qu'elles soient, n'ont-elles pas pour fondement même la reconnaissance du bien et du mal ? Celle des médecins est de combattre le mal du corps et de l'esprit...

La santé et la médecine libérale valent mieux que ces mesures discriminatoires et stigmatisantes.

La santé et la médecine libérale valent mieux que ce mépris et ce harcèlement politique.

Les Médecins Conventionnés à Honoraires Libres et leurs patients forment un tout. Il en sera toujours ainsi, à moins que vous leur refusiez cette liberté - la liberté de choisir librement leur médecin traitant et leurs spécialistes. Une liberté que ces médecins payent chèrement en s'acquittant de leurs charges sociales au premier euro de chaque acte sans les avantages conventionnels. Ce qui n'est pas le cas des médecins exerçant aux tarifs opposables et qui pratiquent eux-aussi des dépassements d'honoraires pour la survie de leur entreprise, en toute impunité dès lors qu'ils brandissent le spectre du déconventionnement. Une situation acceptée par la sécurité sociale qui est ainsi prise à son propre piège.

Le déficit comptable ne peut excuser le harcèlement, la stigmatisation, la discrimination et l'injustice dont la sécurité sociale fait preuve vis-à-vis des médecins et de leurs patients. La moralisation de la vie politique doit aussi faire barrage à de telles méthodes et de telles pensées.

C'est pour toutes ces raisons qu'il faut mettre en place des mesures ambitieuses pour la France et pour la santé des Français. **La plus urgente et responsable pourrait se résumer à une idée simple** qui se retrouve dans les propositions de la Fédération des Médecins de France : « **la liberté tarifaire pour tous les médecins** » à laquelle j'ajouterais : « **et les avantages conventionnels pour tous les actes pratiqués au tarif opposable quel que soit le secteur d'activité des médecins : secteur 1, secteur 2 et même secteur 3** ». La suppression définitive et immédiate des options iniques et perverses OPTAM-OPTAM-CO, discriminatoires et stigmatisantes pour les patients et les médecins, en est le corollaire. **Le mouvement « la République en marche » dont vous avez été le moteur, deviendra-t-il désormais la République en Marche Contre l'Honneur et les Libertés ?**

Dr Ghislain Haicault de la Regontais,

